



Courrier de Rome

Informations Religieuses - Documents - Commentaires - Questions et Réponses

sì sì no no

« Que votre OUI soit OUI, que votre NON soit NON, tout le reste vient du Malin »

(Mt 5, 37)

Année XL n° 287 (477)

Mensuel - Nouvelle Série

Mars 2006

Le numéro 3€

UNE MANŒUVRE DE LA FRANGE NÉO MODERNISTE CONTRE LA DOCTRINE TRADITIONNELLE DE L'ÉGLISE EN MATIÈRE DE MORALE SEXUELLE

1^{ère} PARTIE : LE FLÉCHISSEMENT D'UNE PARTIE DE L'ÉGLISE ENSEIGNANTE

1. LA DÉCLARATION CONTROVERSÉE DU SECRÉTAIRE DE LA CEE (CONFÉRENCE ÉPISCOPALE ESPAGNOLE)

Le 18 janvier 2005, le Secrétaire Général de la Conférence Épiscopale Espagnole (CEE), Mgr Juan Antonio Martinez Camino, rencontrait le ministre de la Santé (« Sanidad y Consumo ») espagnol, Mme Elena Salgado, pour discuter de la meilleure façon d'endiguer la pandémie de Sida en Espagne et dans le monde. Après son entrevue avec le ministre, l'évêque Camino rencontra, tard dans l'après-midi, la presse espagnole, et répondit aux questions des journalistes. À cette occasion, non officielle (il ne s'agissait pas d'une véritable conférence de presse, ni d'une conférence accompagnée de déclarations écrites), le porte-parole de la CEE aurait¹ fait les déclarations suivantes :

a) « Les préservatifs jouent un rôle important dans la prévention complète et globale du Sida » ;

b) « L'Église catholique est très préoccupée par le fait que l'Espagne compte 125 000 porteurs du virus » ;

c) La nouvelle position de l'Église « est confirmée par des propositions scientifiques ».

Il Manifesto di 20 janvier 2005 affirmait, à propos des déclarations de Camino, qu'elles s'inséraient peut-être dans la tentative de l'Église espagnole de ramener à la foi les jeunes qui, d'après certains sondages espagnols, s'éloigneraient en masse de la pratique religieuse. Dans cet article, le passage décrivant, entre autres, le « style » de la communication de Camino, est particulièrement intéressant : « Ses paroles, sur le moment, avaient semblé catégoriques, bien qu'accompagnées de regards incertains et craintifs, comme si lui-même n'était pas certain de ce qu'il était en train de dire : "Les préservatifs ont leur place dans la prévention globale et intégrale du Sida" ; et : "les positions de l'Église coïncident avec la stratégie proposée par l'influente revue *The Lancet* : continence, fidélité et préservatif" ».

Un éditorial du quotidien espagnol *El País* résumait ainsi toute l'affaire : Camino aurait affirmé que l'emploi du préservatif était autorisé pour les croyants « dans le contexte d'une prévention intégrale et globale du Sida ». Peu après, ce même journal ajoute : « De toute façon, dans ses déclarations à la presse, le prudent porte-parole de la conférence épiscopale [espagnole] avait fait comprendre qu'il ne s'agissait pas d'un changement radical dans la position de l'Église en matière de contrôle des naissances par des méthodes artificielles, mais plutôt d'une concession provisoire et circonscrite, déterminée par la très grave urgence que constitue la diffusion du Sida dans certaines régions du monde, surtout en Afrique. Et, citant un numéro récent de la prestigieuse revue médicale anglaise "*The Lancet*" [novembre 2004], il a ajouté que l'Église jugeait que sa stratégie coïncidait avec celle proposée par cette publication pour com-

battre le Sida en combinant l'utilisation du préservatif avec la continence sexuelle et la fidélité conjugale » (traduction parue dans *La Stampa* du 27 janvier 2005).

Tels sont donc, à peu près, la teneur et le contenu des déclarations de Mgr Camino, en admettant toujours que les journaux aient rapporté fidèlement ses propos.

Comme on peut le constater, et comme nous le démontrerons dans la suite de notre enquête, il s'agit d'affirmations très graves sur un sujet de morale fort délicat, et qui s'opposent frontalement au Magistère pontifical et à la Tradition de l'Église. Et ces affirmations ont été faites non pas par un quelconque prêtre ou théologien « progressiste », mais par rien moins que le secrétaire général et porte-parole de la Conférence Épiscopale Espagnole, c'est-à-dire un homme de grande expérience, habitué à peser ses mots, certainement conscient des conséquences explosives que ceux-ci allaient avoir, n'eussent-ils été que sous-entendus.

Il ne faut pas oublier que depuis quelque temps, l'Église catholique subit en Espagne une violente attaque déchristianisante et anticléricale de la part du gouvernement Zapatero (un homme d'état qui, rappelons-le au passage, semble venir d'une famille de tradition maçonnique très marquée). La fermeté de l'Église dans la défense de la doctrine traditionnelle en matière de morale sexuelle est l'un des nombreux points d'opposition et de tension, mais ce n'est pas le moins important, dans la mesure où c'est l'un des points les plus facilement utilisables par le gouvernement pour attaquer l'Église. Ce qu'aurait dit Mgr Camino pourrait donc être interprété comme une sorte de tentative de trêve ou même de compromis avec le gouvernement, en échange d'un ralentissement de la cam-

1. Nous employons le conditionnel car nous n'avons pas, des déclarations faites par CAMINO le 18 janvier, une version officielle et donc sûre quant à son origine et à son contenu ; nous ne possédons que la version de ses déclarations donnée par les journaux espagnols et reprise ensuite (dans les jours suivants) par la presse européenne. L'emploi du conditionnel est donc obligatoire, car le premier texte officiel est celui fourni le lendemain par la CEE, et dans lequel sont démenties les affirmations données par les journaux.

pagne antichrétienne de Zapatero. Mais ceci n'est rien de plus que notre interprétation de l'événement, interprétation qui n'engage que nous.

Bien sûr, il faut avant tout comprendre dans quelle mesure les journaux ont éventuellement déformé les propos de Camino dans un sens qui permettrait de lancer le grand scoop explosif paru le lendemain dans les journaux du monde entier. L'affaire du rejet de Buttiglione par le Parlement européen a montré de façon flagrante, même pour les moins perspicaces, comment certains lobbies préparent interviews et conférences de presse au moyen de dossiers scientifiquement préparés pour mettre en difficulté la personne interviewée, et posent des questions pièges afin d'obtenir des réponses facilement déformables. Personne ne peut nous empêcher de penser, jusqu'à preuve du contraire, que cette triste affaire de Mgr Camino a eu elle aussi son secret prologue. Notre opinion est d'ailleurs confortée par la rapidité avec laquelle la nouvelle a fait le tour des journaux européens en l'espace de quelques heures, une rapidité bien supérieure à celle du processus osmotique de passage des nouvelles d'un pays à l'autre.

Toutefois, même en admettant qu'il se soit agi d'un piège, il n'est pas dit que Mgr Camino ne s'y soit pas jeté volontairement, avec une imprudence qui n'était qu'apparente, dans le cas où il aurait déjà, par exemple, reçu de Rome une autorisation informelle mais claire de s'exprimer dans le sens où il l'a fait. Le journaliste anticlérical Mario Vargas Llosa épouse la vision du type « complot » : « *Que s'est-il passé vraiment ? On le saura un jour ou l'autre. La seule chose à laquelle on ne peut pas croire a priori, c'est un faux pas de Mgr Camino, homme trop intelligent et malin pour commettre une telle erreur et qui, sans aucun doute, n'a été que le bouc émissaire d'une opération de grande importance, ayant abouti à un échec. (...) Je suis absolument convaincu que le préservatif et ses équivalents finiront par obtenir l'approbation de cette institution millénaire [l'Église] et je me lance dans une prophétie : la fin de la longue guerre arrivera dans un futur très proche. Je vois dans cet épisode espagnol un signe annonciateur de la grande révolution au cours de laquelle le Vatican bénira le préservatif comme il consentit, à contrecœur tout d'abord, à bénir la démocratie, la liberté, le marché, envers lesquels il lançait auparavant des anathèmes au nom de la foi* » (*La Stampa*, 28 janvier 2005). D'après le journaliste espagnol, en somme, ce serait le début d'un « grand jeu » dont le barycentre se trouverait non en Espagne mais à Rome, dans les palais du Vatican. Nous allons chercher, dans notre analyse, à établir si cette hypothèse est véritablement fondée.

2. L'ÉTRANGE PROCESSUS DEDÉMENTI / CONFIRMATION DES DÉCLARATIONS DE CAMINO

2.1 Le démenti de la Conférence Épiscopale Espagnole

Après la bruyante explosion de l'affaire

dans la presse internationale², vingt-quatre longues heures passèrent avant que le premier signe de démenti ou de rectification n'émane de la part d'une autorité ecclésiale, avec la déclaration officielle du Bureau d'Informations de la Conférence Épiscopale Espagnole, communiquée tard dans la soirée du 19 janvier 2005. Certains journaux italiens parlaient – en n'évoquant toutefois que de simples bruits, et sans apporter de preuve – d'un échange intense de coups de téléphone « incandescents » entre le Vatican et la Conférence Épiscopale Espagnole pour gérer ce cas délicat et parvenir à une rétractation.

Le texte du démenti, peut-être trop long et prolixe, explique que les appréciations de Mgr Camino ont été sous-entendues, car lorsqu'il s'était référé à l'usage du préservatif, il voulait seulement souligner que ce dernier est un aspect de la stratégie dite ABC (Contenance, Fidélité, Préservatif, en anglais), ainsi définie par la revue *The Lancet* : « *Cette déclaration (sur le fait que le préservatif a sa place dans le plan intégral de prévention du Sida – ndr] doit être interprétée selon la "mens" de la doctrine catholique, qui soutient que l'emploi du préservatif implique un comportement sexuel immoral [...]. En accord avec ces principes, il n'est pas possible de conseiller l'usage du préservatif, puisqu'il est contraire à la morale de la personne. Le seul comportement que l'on peut conseiller est l'exercice responsable de la sexualité, en accord avec la règle morale. En conclusion, contrairement à ce qui a été affirmé par différents organes d'information, il n'est certainement pas vrai que la doctrine de l'Église par rapport au préservatif a changé* ».

Il faut noter que le démenti n'a pas été fait par Mgr Camino lui-même (comme il aurait dû l'être logiquement), qu'il est arrivé vraiment trop tard, et qu'il n'a impliqué de façon formelle aucune autorité vaticane (ce qui aurait pourtant été souhaitable, quand on pense à la résonance mondiale donnée par la presse au soi-disant « virage »). Les anomalies du démenti laissent à penser que Martinez Camino était en quelque sorte couvert, que son risque était soigneusement calculé et défini en accord avec quelqu'un à Rome, et non seulement à Madrid. En effet, comme nous le verrons, le noyau dur de ses déclarations – la doctrine de l'Église ne change pas, mais le préservatif peut être utilisé contre le

Sida dans certaines situations exceptionnelles et dans des cas particulièrement graves – trouvera une confirmation substantielle dans les déclarations suivantes d'importants représentants du Vatican.

2.2 Première intervention de Rome : la déclaration du cardinal Javier Lozano Barragan

Après l'incident espagnol, de nombreux journaux s'empressèrent de recueillir des déclarations d'hommes d'Église sur le sujet en discussion. La première intervention vraiment significative est celle du cardinal Javier Lozano Barragan, Président du *Conseil Pontifical pour la Santé*.

Le 20 janvier 2005 (et donc le lendemain de la déclaration de la CEE qui excluait des changements dans la doctrine de l'Église), le card. Barragan accorde à Marco Politi, journaliste au quotidien *La Repubblica* (aux positions fortement antichrétiennes et anticléricales), une interview intitulée « *Chastes et fidèles, mais contre la contamination, le conjoint a le droit de se défendre* »³, dans laquelle il fait une série d'affirmations sur le problème du Sida et des contraceptifs, que l'on peut résumer ainsi :

a) « *L'Église ne change pas et ne changera jamais ses principes* » ;

b) « *la position des évêques espagnols est la même que celle de toute l'Église. L'usage des préservatifs n'est pas accepté, même comme solution au problème du Sida* » ;

c) « *la doctrine du Saint Père est globale et vise à combattre par tous les moyens le Sida pour défendre la vie, mais toujours dans le cadre de deux principes : respecter la chasteté et ne pas avoir de rapports sexuels hors mariage. Et il faut souligner dans tous les cas que la vie est créée par le rapport sexuel dans le mariage* » ;

d) « *l'usage du préservatif pour empêcher la propagation du Sida n'est pas accepté* ».

Mais à une question du journaliste, qui lui rappelle un appel au Vatican lancé par Jean-Luc Montagner en 1993 pour que l'Église admette l'usage du préservatif contre le Sida, Barragan répond : « *Je connais la situation en Afrique, et nous ne pouvons pas nous attarder sur les statistiques. Je rappelle toutefois qu'il existe dans l'Église la doctrine classique selon laquelle, pour défendre sa propre vie, on peut aussi en arriver à tuer l'agresseur. C'est-à-dire tout faire pour s'opposer à l'agression. Chacun peut donc déduire quelle serait sa conduite dans des cas déterminés. L'Église ne veut tuer personne, elle veut défendre la vie* ». À ce moment, le journaliste demande : « Prenons un exemple concret. Une femme qui sait que son mari est atteint du Sida a-t-elle le droit ou non de lui demander d'utiliser un préservatif ? » Réponse de Barragan : « *Je pense que c'est dans son droit. Oui, c'est dans le droit de la femme de demander à son conjoint d'utiliser le préservatif* ».

2. Tard dans la soirée du mardi 18 janvier, les media rapportaient la « grande nouvelle » d'un « virage » résumé de l'Église catholique en matière de contraception. Interprétation rapide et grossière, comme à l'accoutumée. Il n'aurait pourtant pas fallu d'effort particulier aux journalistes pour comprendre que les déclarations de CAMINO n'avaient aucune valeur ni pour l'Église universelle, ni pour l'Église espagnole. Tout au plus avaient-elles la valeur d'opinions théologiques personnelles, erronées et scandaleuses. Par conséquent, non seulement n'y avait pas eu de « virage », mais il ne pouvait pas y en avoir, car Camino n'est pas le responsable de l'enseignement en matière de morale pour l'Église universelle.

3. Le texte de l'interview est également rapporté par l'agence de presse APIC le 20 janvier 2005.

Si nous avons déjà souligné qu'une simple imprudence de la part de Mgr Camino est peu crédible, à plus forte raison nous ne pouvons penser que la réponse donnée par Barragan soit faite par hasard ou de manière improvisée. Un scandale international est en cours, l'opinion publique réclame des éclaircissements, et elle a été conduite scientifiquement par les media à s'attendre à un virage de l'Église dans un sens permissif; Barragan a vu le démenti de la CEE, et il a certainement eu le temps de préparer l'interview à *la Repubblica* en décidant à froid quel tour donner à ses réponses (puisqu'il est pratiquement garanti qu'on lui posera des questions « provocatrices »). Les déclarations de cet important prélat sont donc vraiment déconcertantes, car elles n'ont pas la circonstance atténuante de l'erreur ou du manque de préparation.

Avant tout (et sans rentrer dans l'aspect théologique et moral de la question, ce que nous ferons dans un second temps), une stratégie bien définie nous saute aux yeux : chercher à faire croire aux fidèles que les concessions que les hommes d'Église se préparent à faire ne sont pas en contradiction avec la doctrine éternelle de l'Église. De cette finalité impossible et illogique (une sorte de quadrature du cercle théologique) découle une pensée bancale, pour ne pas dire schizophrénique : en effet, après avoir dit (points a, b, c et d) que *l'Église ne change pas ses principes et que le préservatif reste inacceptable même pour lutter contre le Sida*, le cardinal Barragan, par un triple saut périlleux, se contredit lui-même en affirmant que *la requête de l'usage du préservatif est licite pour se défendre de l'injuste agression du virus du Sida !!* Donc, à première vue, le cardinal n'est pas même en accord avec lui-même, et nous pouvons imaginer que la confusion, au lieu de se dissiper, n'a pu qu'augmenter dans l'esprit du clergé et des fidèles. Nous démontrerons plus loin que ce qu'affirme le cardinal n'est autre qu'un sophisme.

Après cette interview du card. Barragan, une chose est certaine : ceux qui avaient compris l'intervention de Camino comme le contraire d'un geste imprudent, mais bien comme le commencement d'un plan bien organisé, n'étaient peut-être pas loin de la vérité. Nous en arrivons en effet à ce paradoxe absolu qu'une haute autorité vaticane dément le démenti que la CEE avait fait des déclarations de Camino !

2.3 Petit intermède : Rocco Buttiglione se prononce en faveur de la thèse de Camino

Pendant ce temps, on apprenait par un article du *Corriere della Sera* que le prof. Rocco Buttiglione (le 19 janvier 2005) avait déclaré : « *La fidélité est la première réponse au Sida* », ajoutant : « *Sans nier que ceux qui n'ont pas un style de vie sain puissent tenter de se protéger de quelque façon* ». Le quotidien commentait : « *Une position voisine, peut-être, de celle du porte-parole Martinez Camino avant la rectification* ».

Buttiglione, en parfait représentant d'une

conception éthique et politique de catholique libéral, en ex démocrate chrétien, s'aligne sur la vision de Camino mais, de fait, aussi sur celle de Barragan. Et ici on ne peut pas ne pas rappeler que Buttiglione n'est pas un quelconque catholique engagé en politique, mais un célèbre interprète de la pensée de Jean-Paul II, à qui il a consacré des essais; un représentant important de la sphère « Communion et Libération » (dont il a longtemps été le philosophe de référence, avec don Giussani); un grand connaisseur du magistère pontifical sur la morale conjugale et sexuelle (autre thème auquel il a contribué par des ouvrages théologiques et philosophiques). Donc son engagement – en substance – en faveur de ce qu'a dit Camino est particulièrement grave, parce qu'il ne vient pas de l'habituel catholique ultra progressiste, mais d'un homme qui a des entrées suffisantes auprès de la Curie pontificale pour savoir avec une raisonnable certitude s'il peut pousser ou non une affirmation jusqu'à un certain point. C'était un autre signal indiquant que quelque chose s'était mis en mouvement, que quelque chose était arrivé; quelqu'un, en haut, avait fait comprendre qu'un certain processus de dédouanement du thème de la « contraception » était possible, bien qu'avec prudence.

2.4 Mgr Camino réaffirme sa position sans se soucier du démenti de la CEE

L'agence APIC nous informait alors que le 20 janvier 2005 (le même jour que les déclarations schizophréniques de Barragan), Mgr Camino, depuis l'Espagne, était revenu à la charge en réaffirmant sa position, confirmant ainsi n'avoir pas été mal compris par la presse ibérique le 18 janvier.

Dans cette seconde déclaration, Mgr Camino affirmait :

a) que le préservatif « *devrait être utilisé par les personnes qui ne sont pas capables d'avoir une relation stable, ayant toutefois conscience que, de cette façon, on ne se protège pas complètement* »;

b) que le préservatif, dans certains cas, constituerait un « *moindre mal* »;

c) que le recours au préservatif en dernière option est rendu licite par les cas suivants :

1) **pour ceux qui ne veulent pas s'abstenir de rapports;**

2) **pour ceux qui ne sont pas en mesure de s'abstenir;**

3) **ceux qui ne peuvent être fidèles à une relation sexuelle au sein d'un couple stable.**

Cette nouvelle intervention de Camino semblait être encore plus audacieuse et permissive que celle qui avait ouvert la querelle : on voyait s'articuler un cadre structuré de cas et de contre cas, on glissait sur le plan des concessions et des subtiles distinctions. Mais surtout, Camino semblait parler avec la certitude d'être dans le juste et d'avoir l'appui – pour l'instant caché – de hautes autorités : il n'aurait pas été trop audacieux de penser qu'il parlait au nom de quelqu'un d'autre, que son rôle était celui d'avant-garde d'un renversement bien plus vaste. En somme, Camino semblait agir

comme agent provocateur d'importants secteurs du Vatican. « *Il resto del Carlino* » du 1^{er} février 2005 se demandait si la « sortie » de Camino n'aurait pas eu pour but de « *tâter le terrain* ».

2.5 Le cardinal Barragan « critique » les déclarations de Camino

Le cardinal Barragan, dans une interview accordée au *Corriere della Sera* (21 janvier 2005), en se référant aux déclarations de Mgr Camino sur les trois cas où le recours au préservatif serait permis, déclare que ces trois cas « *sont inacceptables* », c'est-à-dire qu'ils ne rendent pas légitime le recours au préservatif.

« *Le cardinal mexicain [Barragan – ndr] – lisons-nous – en service à Rome, interrogé sur le comportement d'un catholique qui ne respecte pas la chasteté et qui utilise le préservatif pour protéger ses partenaires de tout risque, a répondu : “Je ne veux pas entrer dans la casuistique”. “Il faudrait connaître les circonstances et les caractéristiques de la personne, avant de juger un comportement spécifique”* [remarquons qu'en disant cela, le cardinal affirme que le préservatif n'est plus “en soi” inattaquable, et qu'il s'agit seulement d'estimer dans quels cas il peut être utilisé! Son utilisation n'est plus intrinsèquement mauvaise, mais elle peut être un bien suivant les circonstances. En ce qui concerne la position de Camino, ce sont les habituels distinguos, mais l'innovation est manifestement aussi dans l'esprit du cardinal]. “*Je considère inacceptable l'affirmation de principe*”, a-t-il poursuivi. Pour lui, en effet, “*l'affirmation théorique [favorable au préservatif – ndr] est contraire à la doctrine*”. Interrogé enfin sur le fait que le thème du préservatif soit discuté publiquement, le cardinal a répondu : “*pour moi les choses sont claires. L'incitation à réviser la norme vient de la révolution sexuelle*”. Elle ne peut donc “*absolument pas être acceptée en ligne de principe*”. En effet, pour lui, “*accepter le préservatif signifie accepter un comportement sexuel libertaire et libertin*” (agence APIC, 23 / 4).

Comme on peut le constater, Barragan continue avec le double langage, ou plutôt avec ses incertitudes et ses obscurités : d'un côté il semble jouer le rôle du censeur sévère vis-à-vis de Mgr Camino, trop ouvert aux concessions; de l'autre, il cède lui aussi du terrain, sans même consacrer trop de place à une quelconque démonstration théologique. Quoi qu'il en soit, un œil attentif ne peut pas ne pas remarquer la gravité de ce que Barragan est en train d'admettre. En substance, il a déjà dit par deux fois, ou laissé entendre clairement, que dans certaines circonstances, l'usage du préservatif est permis.

Il faut remarquer que les interviews accordées à des quotidiens laïcistes, maçonniques, de gauche, comme *La Repubblica* et *Il Corriere della Sera* ont une grande influence en la matière. D'un côté, l'interview permet aux évêques et aux cardinaux impliqués de rester dans le domaine de l'officieux et de ne pas s'engager par des déclara-

rations formellement importantes ; de l'autre, elle donne un grand écho à leurs propos et leur permet d'obtenir l'effet psychologique et culturel qu'ils se sont éventuellement fixé. En effet, dans cette (triste) affaire, aucun organe du Vatican ne se prononcera jamais de façon formelle et doctrinalement importante en la matière. Et aucun article (ou interview) ne paraîtra sur ce sujet ni dans *L'Osservatore Romano*, ni dans *Avvenire*, qui à notre avis auraient été les organes les plus appropriés.

On ne peut pas penser que tout cela n'ait été que le fruit du hasard. En effet, puisque le retentissement donné à cette affaire par les journaux et par les organes d'information a été maximal et d'ampleur mondiale, il est très étonnant que Rome n'ait pas pris position de façon formelle et autorisée, mais qu'elle ait au contraire gardé le silence. C'est un silence qui ne peut pas ne pas être interprété comme un acquiescement par rapport à ce qui était en train de se produire, c'est-à-dire comme le fléchissement le plus évident à l'égard de la morale sexuelle et conjugale traditionnelle. Ce sont d'ailleurs ces mêmes journaux qui commencèrent à remarquer (dans certains cas avec étonnement) que le Vatican n'avait fait aucune déclaration officielle. On a la sensation, en parcourant ces interviews et ces dépêches d'agences, que les autorités ecclésiastiques étaient en train de préparer doucement l'opinion publique à un changement de paradigme, qu'elles préparaient, déclaration après déclaration, démenti après démenti, le terrain culturel adapté à un changement d'état d'esprit collectif. Ce changement était d'ailleurs favorisé, dans cette stratégie « molle » et entièrement jouée sur le plan de l'officiosité, par le fait qu'une large partie du clergé (peut-être la majorité) est opposée ou du moins en désaccord (plus ou moins explicite) avec le magistère papal en matière de morale sexuelle, et qu'un très grand nombre (ici aussi nous devrions probablement dire la majorité) de catholiques pratiquants se conduisent, dans le domaine de la morale matrimoniale, comme si l'Église était dans l'erreur ou en retard sur son temps. Par conséquent, les pasteurs qui osaient des ouvertures dans ce domaine pouvaient être certains *a priori* qu'ils allaient recevoir plus d'approbations que de reproches, que la grande presse allait les soutenir, et qu'on mettrait plutôt à l'index ceux qui oseraient rappeler avec trop de force le magistère constant et la Tradition.

3. L'ATTAQUE FRONTALE À LA DOCTRINE TRADITIONNELLE SE FAIT PLUS VISIBLE

3.1 À Davos (Suisse), des déclarations contre le Pape au sujet du préservatif

À Davos, en Suisse, se déroulait pendant la dernière semaine de janvier 2005 la rencontre rituelle entre les principaux représentants des gouvernements, du monde industriel et de la haute finance. Il s'agissait d'un milieu culturel semblable aux réunions de la *Commission Trilatérale*, du *Bildeberg Group* ou du *Council of Foreign Relations* (C.F.R.), où les cercles anglo-saxons et européens les

plus fermés planifient le futur économique et social tant des pays occidentaux que de ceux du tiers-monde, avec des membres de gouvernements et des journalistes invités (sur des critères stricts de cooptation), qui font de la figuration pour donner une apparence de démocratie et de représentativité à l'événement. La matrice de fond de ces rencontres est en général d'orientation fortement mondialiste, libérale et, au moins implicitement, maçonnique et anti-catholique.

Une partie des travaux était consacrée à la lutte contre le Sida, et les journalistes ont accordé une importance particulière à une intervention de la célèbre actrice Sharon Stone qui, avec Richard Gere, est ambassadrice de la lutte contre le Sida. Voici les propos tenus par ce personnage : « *Sur l'emploi du préservatif, je ne sais pas quelle est la thèse la meilleure, mais la mienne est rationnelle. Que le Pape change d'idée sur l'emploi des préservatifs* » (*Il Giornale d'Italia*, 27 janvier 2005).

À part l'aspect contradictoire de l'affirmation (*si elle ne sait pas quelle est la thèse la meilleure, on ne comprend pas pourquoi elle invite de façon si péremptoire le Pape à changer sa doctrine!*), il est intéressant de constater que, au moment précis où la « question du préservatif » fait l'objet d'un débat, des affirmations comme celle-là sont faites dans un temple de la finance, affirmations immédiatement reprises par la presse et les agences de presse. La volonté de faire pression sur les autorités vaticanes est évidente, et c'est dans ce but que l'on a eu recours à l'intervention d'une actrice très connue du grand public (passons sur les films qui lui ont apporté cette notoriété), et en tant que telle plus influente et plus capable de capturer le lecteur moyen que ne l'aurait été un quelconque technocrate ou banquier. C'est un petit signal, mais il serait ingénu de le sous-évaluer, car l'ennemi du Christ et de son Église ne néglige pas les détails, il est au contraire maître dans l'art de les utiliser avec astuce et efficacité.

3.2 Interview du théologien de la Maison Pontificale, le card. Cottier, accordée à l'agence de presse APCOM, intitulée : « Pour freiner l'épidémie de Sida, l'usage du préservatif peut dans certains cas être considéré comme légitime »

Le 29 janvier 2005, c'est-à-dire quelques jours après l'attaque portée depuis Davos contre l'Église catholique, une importante interview du card. Cottier paraissait à l'agence Apcom. Importante tout d'abord en raison de la position et du rôle hiérarchique du protagoniste, mais importante surtout parce que Cottier est le Théologien de la Maison Pontificale depuis un quart de siècle. Cela signifie qu'il était le théologien de confiance de Jean-Paul II, celui qui revoyait, au point de vue doctrinal, les textes des encycliques et des autres documents ou discours officiels pontificaux, donnant son appréciation pendant la phase de rédaction. Il était garant, du moins en théorie, de l'orthodoxie de ce qui était fait, écrit et dit par Jean-Paul II. Cottier est un dominicain octogénaire d'origine suisse, très au courant de tous les « secrets »

et tensions politiques au sein des palais du Vatican, bon connaisseur de la pensée de saint Thomas d'Aquin, auteur également de textes de théologie morale. Rappelons que, par le passé, il s'est même occupé de façon assez approfondie de problématiques liées à la pensée marxiste et à l'athéisme. Il s'agit d'une figure clé – avec Ratzinger et Bruno Forte – du processus qui a conduit à la rédaction du document « *L'Église et les fautes du passé* » (ce qui trahit une sensibilité ecclésiologique plutôt « ouverte » et « progressiste », peu sensible, si l'on peut dire, à l'immutabilité du dogme). Ce n'est pas une figure très connue du public, bien qu'on ait parlé de lui dans la presse à l'occasion de sa nomination comme cardinal. Mais la fréquentation quotidienne de Jean-Paul II faisait de Cottier un personnage certainement influent et significatif, dont on imagine mal qu'il ait pu se lancer dans des affirmations délicates comme celles que nous allons citer, sans être sûr d'interpréter aussi exactement la *mens* du Pontife de l'époque. Telles sont les raisons de fond qui expliquent pourquoi ce qui va suivre doit être pris en compte avec beaucoup d'attention. Voici, en résumé, les affirmations du card. Cottier :

« *Dans des situations particulières, je pense aux milieux dans lesquels circule beaucoup de drogue, où la promiscuité humaine est très grande, et où cette promiscuité se double d'une grande misère, comme par exemple dans certaines zones de l'Afrique ou de l'Asie, où les gens sont prisonniers de cette condition, dans ces cas-là, l'usage du préservatif peut être considéré comme légitime. Pour deux raisons. La première est que, dans les conditions que je viens de décrire, face à un risque imminent de contagion, il est difficile d'adopter la voie normale de lutte contre la pandémie, à savoir l'éducation à la sacralité du corps humain. La seconde raison concerne la nature même de cette terrible maladie. Le virus se transmet à travers un acte sexuel ; et ainsi, en même temps que l'on transmet la vie, le risque est de transmettre aussi la mort. C'est à ce moment qu'il faut respecter le commandement "Tu ne tueras point". Il faut respecter la défense de la vie avant toute chose. Une ligne qui est adoptée par de nombreux théologiens, bien que tout le monde ne soit pas d'accord avec cette façon de poser le problème. Un cas dramatique [le cas de l'Afrique – ndr], vraiment dramatique, où l'on compte chaque jour des milliers et des milliers de morts du Sida, et autant de personnes contaminées, de même que des milliers d'enfants viennent au monde atteints du HIV ; dans cette situation (et je précise encore une fois que les meilleurs moyens de combattre la contamination restent la chasteté et l'éducation), l'emploi du préservatif contribue à diminuer le risque de contamination. L'emploi de ce moyen, dans ce seul cas, peut être moralement légitime, parce qu'il protège la vie. Il est clair que, dans ce contexte, ce n'est pas la permissivité sexuelle que l'on encourage, mais que l'on tend plutôt à protéger la vie contre la mort ».*

Puis Cottier, en se référant aux campagnes

de certaines associations et organismes internationaux qui tendent à présenter le préservatif comme la seule solution au Sida, déplore : « *On ne prévient pas les gens que le préservatif n'est pas un moyen sûr à cent pour cent. Bien qu'il diminue la probabilité de contamination, le risque demeure. À la base de ces campagnes, il y a une vision globalisée d'une sexualité non conforme à la dignité humaine. [...] Et en définitive, même la lutte contre le Sida finit par encourager ce qu'elle voudrait au contraire combattre. En effet, n'oublions pas que la permissivité est un indubitable facteur de diffusion du virus* ». Le cardinal, très préoccupé par l'extension de l'épidémie de Sida, considère que « *sur ce sujet, il faudra peut-être, à l'avenir, réfléchir davantage* ». **En attendant, il rappelle que le pape ne s'est jamais prononcé sur le préservatif dans ses discours ni dans ses textes.** « *Il a au contraire toujours insisté sur les valeurs, sur le respect de l'autre, sur le sens du mariage, de la chasteté, sur le respect de son corps, sur l'importance de la vie humaine et de sa défense* ».

Je pense que la gravité et l'importance des affirmations ci-dessus n'échapperaient pas au regard le plus superficiel. En substance, Cottier reprenait, en l'élargissant, le noyau de l'affirmation arrachée à Barragan par l'intervieweur le 20 janvier, quand l'illustre prélat avait dit que *la femme peut légitimement demander à son mari atteint du Sida d'utiliser le préservatif*, et qu'il avait introduit le principe suivant lequel il est permis de résister à l'agresseur, même en le tuant. Mais à la différence de Barragan, Cottier ne souligne à aucun moment le fait qu'il est en train d'exposer des opinions rigoureusement personnelles : il n'exprime pas des opinions sujettes à doutes ou interrogations, mais des certitudes, des affirmations qui prennent l'aspect de principes indiscutables. D'où venait cette certitude du cardinal de l'Ordre de Saint Dominique, sinon du fait que son intervention avait reçu l'aval des plus hautes autorités vaticanes ? Préparait-on déjà un document officiel, une déclaration formelle ? Nous ne le savons évidemment pas, mais tout laisse à penser que oui, car le style de la déclaration de Cottier ne peut pas s'expliquer d'une autre façon. Cottier, cardinal âgé qui, du moins en principe, était en dehors des luttes pour la succession de Jean-Paul II, et qui par conséquent n'avait rien à perdre, s'est exposé bien volontiers, et a tendu les verges pour se faire battre.

Nous discuterons plus loin, à la lumière de la Tradition et du Magistère constant de l'Église, le noyau dur (appelons-le ainsi) des argumentations de Cottier. Nous nous limitons pour l'instant à souligner quelques points dignes d'attention :

a) Cottier souligne à plusieurs reprises dans son interview que le meilleur moyen de lutte contre le Sida, comme alternative à l'emploi du préservatif, est l'éducation à la « *sacralité su corps humain* » ; il parle aussi de conception de la sexualité « *non-conforme à la dignité humaine* ». Comme on peut le constater à partir de ces expressions, nous

sommes ici au sein d'une conception personaliste et anthropocentrique de la morale et de la sexualité, en cohérence avec *Gaudium et Spes* et avec le magistère de Jean-Paul II sur la famille et sur le mariage, mais en totale opposition avec la Tradition catholique. Dans cette vision, on ne parle plus de Loi divine, de péché, d'offense à Dieu, d'actes impurs, etc., mais simplement d'une mauvaise compréhension de la « *dignité humaine* ». C'est une constante dans les textes que nous analysons, mais aussi dans tous les textes ecclésiaux à partir des textes de Vatican II : le mot « *péché* » (et ne parlons pas de « *péché mortel* », qui est aujourd'hui une sorte de spécimen archéologique) est complètement supprimé, et avec lui, c'est la notion de péché qui est supprimée. Il est clair que, dans un contexte théologique et moral aussi inconsistant et évanescent, le théologien de la Maison Pontificale n'a pas trop de scrupules à admettre, avec quelques sophismes plus ou moins solides et évidents, avec quelques trucs de prestidigitateur habitué à jouer avec les mots, l'usage du préservatif : qui, entre la « *dignité* » vague et abstraite de sa vie sexuelle (et non plus le danger de la damnation éternelle) et le danger de contracter le Sida, ne choisirait pas de sacrifier la première ?

b) Le second point est la phrase intéressante que rapporte l'interviewer, en l'attribuant à Cottier : « **En attendant, il rappelle que le pape [Jean-Paul II] ne s'est jamais prononcé sur le préservatif dans ses discours ni dans ses textes** ». Phrase qu'il faut traduire ainsi : « *Jean-Paul II n'a jamais condamné explicitement le préservatif, il est donc permis d'en parler et d'évoquer l'hypothèse de son utilisation, car elle n'a jamais été interdite par le magistère du dernier pape* ». Dans le contexte de l'interview (une interview où l'on essaie de faire passer avec une incroyable facilité une énormité théologique comme la destruction de la morale séculaire de l'Église en matière de contraception), le sens de la phrase ne peut être que celui-là. Cottier essaie de préparer l'auditeur au fléchissement, par cette fable éhontée : puisque Jean-Paul II, au cours de son pontificat, n'a jamais condamné explicitement le préservatif (en employant ce mot dans ses écrits), on peut supposer la licéité de son utilisation. Nous verrons plus loin quels sont les termes que Jean-Paul II a utilisés dans ses textes, mais il n'en reste pas moins que l'on aurait pu s'attendre, de la part du théologien de la Maison Pontificale, à une connaissance plus solide des principes théologiques élémentaires. En effet, il est vraiment grave et inadmissible, de la part d'un théologien occupant la position de Cottier, **de chercher à ne présenter comme réellement contraignant que ce qu'a dit et écrit le dernier pape, comme si la Tradition et le magistère constant ne comptaient pas, comme si l'Église vivait dans un présent autiste ne se référant qu'à lui-même, ne considérant comme contraignant que le magistère des dernières décennies, oubliant et supprimant des siècles d'écrits et de déclarations du Magistère pontifical**. En effet, comme nous

le verrons dès que nous rentrerons dans la *pars destruens* de cette manœuvre contre la morale traditionnelle, il existe de très nombreux textes de l'Église plus qu'explicites contre le préservatif, et nous nous étonnons de constater qu'ils ne sont ni cités, ni discutés par Cottier (car nous ne pouvons pas penser qu'il ne les connaisse pas). Une telle superficialité, sur un sujet aussi grave, est stupéfiante de la part d'un représentant si important de la Curie romaine !

Si le principe que Cottier cherche ici à appliquer était crédible et pouvait être pris au sérieux, (« *le Pape n'a jamais condamné explicitement le préservatif, donc on peut discuter de la possibilité de son utilisation* »), il s'ensuivrait une véritable révolution théologique, et pas seulement dans le domaine moral. En effet, bien d'autres contraceptifs n'ont pas été explicitement nommés dans les condamnations papales. Doit-on en déduire que leur utilisation est permise ? Le Pape a parlé de paix de nombreuses fois, mais il n'a jamais condamné explicitement l'emploi de la bombe H : cela signifie-t-il qu'elle peut être utilisée par les armées en guerre ? Il a condamné la torture, mais sans nommer les techniques les plus récentes et les plus sophistiquées : cela veut-il dire qu'elles ne sont pas un mal ? Je regrette de devoir prendre de tels exemples, mais ils aident à comprendre l'incroyable insuffisance morale et intellectuelle du raisonnement fait par le théologien de la Maison Pontificale.

c) Cottier affirme à un moment donné : « *On ne prévient pas les gens que le préservatif n'est pas un moyen sûr à cent pour cent. Bien qu'il diminue la probabilité de contamination, le risque demeure* ». Donc, comme nous le verrons mieux quand nous développerons notre deuxième partie, nous sommes placés par le cardinal face à un beau paradoxe, dont il montre qu'il est parfaitement conscient, mais dont il ne tire pas la seule conclusion logique. En effet, même si tout le problème se réduisait à la sauvegarde de la vie physique, comment Cottier peut-il proposer le recours à un instrument qui ne supprime pas complètement le risque de contamination ? Conseiller l'usage du préservatif équivaut à conseiller de jouer à une espèce de fatale roulette russe ! Cela nous semble vraiment un peu trop.

d) Enfin, Cottier semble s'empresser de souligner que la légitimité de l'emploi du préservatif comme mode de prévention du Sida doit être considérée comme rigoureusement limitée à certaines situations géographiques et sociales particulièrement critiques (Asie, Afrique, etc.). Mais comment ne pas voir qu'en réalité, cette distinction est complètement irréaliste et doctrinalement infondée, et que bientôt, dans toutes les parties du monde, même les plus développées, on en viendrait à défendre la thèse suivant laquelle, partout où il y a une situation subjective impliquant la protection face au risque de contamination, on peut utiliser le préservatif ? En effet, pourquoi un jeune ou une femme d'un quartier de New York ou Berlin, de Moscou ou de Rome, risquant de

contracter le Sida, ne pourraient-ils pas utiliser le préservatif, alors qu'une femme de Calcutta ou de Nairobi le pourrait légitimement ? La nouvelle règle morale dont rêve Cottier serait immédiatement soumise à une interprétation, ou du moins à une application *de facto* universelle et largement laxiste.

3.3 Don Verzè, dans le « Corriere della Sera », attaque le Magistère de l'Église. Réplique malheureuse de Mgr Maggiolini

Début février don Verzè, le prêtre qui a fondé et gère à Milan l'Hôpital San Raffaele, et qui, à la faculté de Philosophie récemment ouverte et liée à l'œuvre San Raffaele, a fait appel à des professeurs tels que Massimo Cacciari et Emanuele Severino, a accordé une interview au quotidien milanais *Corriere della Sera*, dans laquelle il faisait les affirmations suivantes :

« *Je ne supporte pas les inquisiteurs hirsutes qui prétendent soulever le drap du lit conjugal ; cela me paraît impudique. Je crois qu'en son temps, l'Église acceptera la fécondation in vitro, comme elle acceptera, au moins pour des situations limites, la pilule contraceptive et le préservatif. Pour que certains prohibitionnistes le comprennent, il suffirait qu'ils sortent des palais pontificaux et qu'ils demeurent quelque temps dans les favelas et les taudis africains* ».

Nous sommes face à un chef-d'œuvre d'à-peu-près et de superficialité. Un prêtre en vue d'un diocèse très important, à la tête d'une institution catholique connue, attaque frontalement le magistère papal et la doctrine constante de l'Église, sans se soucier d'apporter le moindre début d'argumentation théologique, comme ont tenté de le faire Cottier, Camino ou Barragan, mais par de simples références rhétoriques au Tiers Monde et aux conditions de vie dans les zones pauvres de notre planète, comme si la doctrine et la morale étaient des options à adapter aux différentes situations, et non l'expression d'une loi universelle et immuable posée par le Divin Législateur, dont l'esprit connaît tous les cas universels possibles. En outre don Verzè, en qualifiant d'« inquisiteurs hirsutes » les théologiens qui, au cours de l'histoire de l'Église se sont occupés de morale conjugale, non seulement offense la mémoire de quelques-uns parmi les plus grands saints chrétiens, non seulement insulte des Pères et des Docteurs de l'Église au savoir et à la sainteté immenses, mais il bouleverse tout principe de méthode en théologie, en voulant faire (c'est la seule chose que la vulgarité de ses paroles laisse comprendre) de la barbarie intellectuelle et de l'arrogance la nouvelle voie de la Révolution dans l'Église.

Il n'est donc pas étonnant que des journaux laïcistes et subtilement mais fermement anticléricaux, comme le *Corriere della Sera*, accordent une large place aux déclarations de prêtres comme don Verzè. Ce qui nous étonne, en revanche, c'est le silence coupable des hiérarchies ecclésiastiques qui ont le devoir d'avertir, rappeler à l'ordre, corriger et, s'il le faut, sanctionner ces hommes

d'Église qui, comme don Verzè, prennent des positions hérétiques ou hétérodoxes, en rébellion ouverte vis-à-vis du Magistère constant de l'Église.

L'évêque Alessandro Maggiolini, dans *Il Resto del Carlino* du 5 février 2005 (« *Don Verzè, l'éthique n'est pas une plaisanterie* »), bien qu'il appelle don Verzè à respecter davantage le magistère de l'Église, fait hélas lui aussi des observations plutôt « ouverturistes » (c'est la loi du politiquement correct : paraître complètement fermé aux nouveautés est trop disqualifiant, même pour un évêque « conservateur ») : « *Il n'est pas nécessaire d'aller dans les favelas ni dans les taudis africains pour comprendre cette indulgence [c'est-à-dire cette ouverture à l'emploi de la pilule et du préservatif – ndr] qui est fidélité à la loi de Dieu. Les moralistes les plus sérieux, les évêques les plus revêches, le Pape lui-même ont déjà mis l'accent sur l'exigence de tenir compte de la situation dans laquelle vivent les fidèles : ils ont assuré qu'à tout désordre moral grave objectif – qui demeure tel – ne correspond pas toujours une faute subjective grave* ».

Ce sont des affirmations graves, parce qu'elles donnent pour certain ce qui ne l'est pas du tout, sans citer ni auteurs, ni textes, en faisant vaguement allusion, mais de façon non moins insidieuse pour autant, à une « ouverture » présumée de l'Église sur le sujet débattu. En outre, Maggiolini favorise l'équivoque sur un sujet grave en soulignant la nécessité (reconnue, à ce qu'il dit) de tenir compte de la « situation » et de distinguer entre « désordre moral grave objectif » et « faute subjective grave ». En effet, soit il fait allusion par là au fait que l'Église établit depuis toujours la nécessité de la *pleine advertance* et du *plein consentement* (en plus de la matière grave) pour que l'on puisse parler de péché mortel, et alors il est absurde de lier cette position au Magistère le plus récent, comme il semble le faire dans sa réponse, car il ne s'agit pas d'autre chose que de la position de toujours de l'Église ; soit il fait allusion à une ouverture de l'Église à une vision de la morale de type relativiste, subjectiviste, ou du type « morale de situation » ou « de l'option fondamentale », et dans ce cas nous nous trouvons face à une dérive moderniste et protestante résolument hétérodoxe et inacceptable pour la théologie morale catholique, qui a toujours enseigné qu'un acte mauvais *en soi* (comme la contraception) ne peut être rendu bon par quelque circonstance que ce soit.

3.4 Le cardinal Barragan se contredit lui-même et s'aligne sur Camino et Cottier

Le 11 février 2005, dans une interview accordée à l'agence de presse ZENIT, le cardinal Barragan prend finalement position et s'aligne sur les thèses les plus audacieuses de Camino et de Cottier. Il part d'une question rhétorique : « *Comment pouvons-nous faire face, depuis ce dicastère [Conseil Pontifical pour la Santé – ndr] à la pastorale du Sida ?* [phrase un peu incohérente, soi dit en passant : il s'agit de faire face au Sida, et non à la pastorale du Sida ; le problème est le

Sida, ce n'est pas la pastorale]. *La réponse est dans les Commandements. Le défi concerne en particulier deux commandements spécifiques : l'un est le cinquième commandement, "Tu ne tueras pas", qui découle des deux premiers : aimer Dieu et aimer son prochain. L'autre est le sixième commandement : "Tu ne commettras pas d'adultère". Sur la base du commandement "Tu ne tueras pas", nous n'avons pas le droit de tuer, mais nous ne devons pas non plus nous laisser tuer, c'est-à-dire que nous devons protéger notre vie, à tel point qu'une doctrine traditionnelle de l'Église nous enseigne depuis toujours que, pour défendre sa propre vie, on peut parfois en arriver à tuer l'agresseur. Si l'agresseur a le virus Ebola, la grippe ou le Sida et qu'il veuille me tuer, je dois me défendre. Si on veut me tuer par le Sida, je dois me défendre du Sida. Comment est-ce que je me défends ? Par les moyens les plus appropriés. Est-ce un bâton ? Je me défends avec un bâton. Est-ce un pistolet ? Je me défends avec un pistolet. Dois-je me défendre avec un préservatif ? Oui, s'il est efficace dans ce cas d'agression injuste. Il faut voir quels sont les modes de contamination par le Sida. Il y en a trois ; le sang, la transmission mère-enfant, et le sexe. En ce qui concerne le sang, nous disons : "Attention aux transfusions, attention aux seringues utilisées pour la drogue". En ce qui concerne la transmission mère-enfant, nous disons : "Mamans, attention à la transmission à vos enfants". Grâce à Dieu, il y a des pilules très efficaces. "Attention à l'accouchement lui-même, attention à l'allaitement, car il peut être très dangereux". En troisième lieu il y a le sexe, pour lequel le remède est constitué par la continence et la fidélité. Pourquoi ? Parce que le sexe est l'expression la plus sublime de l'amour que Dieu nous ait donnée. Et cela signifie l'amour vital et la vie et la donation totale [...]. Pour défendre la valeur du sexe, Dieu a posé un commandement absolu, en l'énonçant sous une forme négative : "Tu ne commettras pas d'adultère". Il n'a pas dit : "N'ayez pas de rapports sexuels". Les rapports sexuels sont justement l'expression la plus grande de l'amour humain, qui se réalise dans le mariage. Le célibat est supérieur, mais il s'agit d'amour divin. En suivant ces deux commandements, "tu ne tueras pas" et "tu ne commettras pas d'adultère", on protège la vie. Comment nous défendons-nous du Sida ? En protégeant la vie, dans son excellence sexuelle et dans son agression malicieuse. Si nous opposons à son agression malicieuse, si nous ne brisons pas la valeur de ce cristal très fin qu'est le sexe, nous ne contractons pas le Sida. Nous pensons qu'en ce sens nous parlons du centre du Christianisme, parce qu'il s'agit d'aimer Dieu par-dessus toutes choses et le prochain comme nous-mêmes. Ce qui compte c'est la continence, la fidélité et "tu ne tueras pas" ».*

Un peu plus de 10 jours sont passés depuis l'intervention révolutionnaire de Cottier le 29 janvier, et peut-être le card. Barragan

s'est-il cru autorisé à prendre position lui-même par des affirmations plus précises, qui en substance reprennent à la lettre les argumentations du théologien de la Maison Pontificale, avec quelques suppléments qui méritent d'être soulignés.

Le cardinal développe un raisonnement peut subtil, en vérité; il argumente en effet de la façon suivante : A) l'Église admet que je puisse tuer l'agresseur injuste qui attente à ma vie; B) si l'agresseur a le virus du Sida, je dois me défendre du Sida; C) et si le préservatif est un moyen de défense efficace, il est légitime de l'utiliser. Mais il n'est pas difficile de remarquer (comme cela filtre au travers des paroles du cardinal) que l'agresseur n'est pas le virus en soi, mais la personne qui a le virus et qui cherche, malgré cela, à avoir une relation avec une personne saine. En suivant à la lettre le raisonnement du cardinal, il deviendrait permis, en réalité, non de se défendre du virus par le préservatif, mais carrément de tuer la personne malade qui veut me contaminer, et qui se comporte de la même manière qu'un assassin qui chercherait à me tuer de façon préméditée (par le virus du Sida, au lieu d'utiliser un pistolet ou un poignard).

Il faut noter que le cardinal Barragan, par ces affirmations, dément de façon radicale la position qu'il avait prise lors de ses interventions des années passées. À titre d'exemple, citons sa présentation du congrès « *Identité des institutions sanitaires catholiques* », qui s'est tenu au Vatican en novembre 2002, et au cours duquel il avait affirmé : « *On nous accuse de tuer, mais seule une société pansexuelle comme la nôtre, capable uniquement de penser au principe du "bien-être dans le développement", peut juger ridicule et inconfortable le sixième commandement, donné par Dieu à Moïse et commun à la tradition judaïque et à la tradition chrétienne, de ne pas commettre d'actes impurs. Pour l'Église, la prévention s'appelle chasteté. L'Église ne peut que dire non au préservatif, parce qu'elle a un autre horizon éthique : l'horizon de la sauvegarde de la vie* ».

Barragan n'est donc pas même en accord avec lui-même. Et cette période de deux-trois ans a suffi à le faire changer d'opinion aussi radicalement? Il est difficile d'expliquer un tel changement de perspective dans la mesure où les termes de la question, tant sur le plan médical que moral et social, n'ont certes pas changé en aussi peu de temps.

Sans rentrer dans l'analyse doctrinale de la confusion de ces nouvelles positions, analyse que nous ferons dans une deuxième partie de notre exposé, nous nous limitons à faire remarquer l'anomalie d'une autre position de Barragan, qui se lance à plusieurs reprises dans une exaltation de la sexualité non seulement grotesque et hors de propos, mais surtout en opposition radicale avec la doctrine de toujours de l'Église. En effet, il n'a pas peur d'affirmer l'énormité théologique suivante : « *le sexe est l'expression la plus sublime de l'amour que Dieu nous ait donnée* »; « *Les rapports sexuels sont justement l'expression la plus grande de l'amour*

humain, qui se réalise dans le mariage ». On se croirait presque dans la révolution sexuelle des années soixante. Et il faut surtout remarquer que cette exaltation de la sexualité est faite sans jamais rappeler 1) que la fin première du mariage est la fin procréative⁴, comme la tradition constante de l'Église (jusqu'à la constitution *Gaudium et Spes* et à la théologie moderniste qui l'a suivie), les Pères de l'Église, les grands docteurs de la scolastique, les théologiens post-tridentins, le magistère constant des papes (que l'on pense à ce sommet que constitue l'encyclique *Casti Connubii* de Pie XI, ou aux innombrables interventions de Pie XII sur le mariage et la morale sexuelle) l'ont toujours souligné; 2) que le mariage, dans l'état actuel de la nature déchue, est aussi *remedium concupiscentiae*, cette concupiscence, conséquence du péché originel, qui demeure en l'homme même après le baptême (afin que l'homme puisse mériter le salut à travers le combat spirituel qu'il doit mener contre sa tendance au mal et au désordre moral). Dans la vision traditionnelle, donc, le mariage remplit une fonction qui est aussi *médicale*, une fonction de guérison, de purification progressive et de sublimation de l'instinct sexuel. C'est pourquoi il a toujours été pensé (à partir des lumineuses pages de saint Paul sur ce sujet) comme tout autre chose que la célébration de la sexualité et de l'érotisme en tant que tels. Nous nous demandons donc à partir de quelle foi chrétienne, de quelle théologie hétérodoxe le cardinal Barragan a pu avoir l'idée de définir les rapports sexuels comme « *l'expression la plus grande de l'amour humain* », et nous nous demandons plus généralement si nous sommes encore en face de la religion fondée par Notre-Seigneur Jésus-Christ, ou face à un nouveau catholicisme version « new age ». Si l'illustre prélat avait dit « le mariage », ou « le rapport affectif et spirituel entre conjoints », nous aurions peut-être pu encore le suivre, mais définir « le sexe », « les rapports sexuels » en tant que tels comme suprême manifestation de l'amour (supérieure à toute autre dimension et toute autre manifestation de cet amour) nous semble une aberration tellement grave qu'elle ne mérite même pas d'être contestée et discutée. À en croire les ridicules affirmations de ce cardinal, l'amour désintéressé d'une mère ou d'un père pour ses enfants, le délicat soutien et l'échange chaste et mutuel de soins et d'affection entre deux époux âgés, le service assidu et fidèle d'une infirmière auprès des malades, l'amitié fraternelle entre deux jeunes, seraient des expressions d'un amour limité et inférieur, simplement à cause de l'absence de rapports sexuels! Avec quelle sincérité et quelle conviction

4. La fin secondaire, à savoir la fin unitive, est subordonnée à la première, car orientée à créer et maintenir entre les époux ce climat d'affection, d'entente mutuelle et de familiarité qui est essentiel pour que la fin première (la procréation mais surtout l'éducation humaine et la formation chrétienne des enfants) soit poursuivie avec une pleine efficacité spirituelle et de la façon la plus fructueuse.

peut-on proposer la chasteté comme seul vrai remède au Sida, si dans le même temps on exalte injustement l'acte sexuel compris dans la crudité de sa réalité physique et matérielle, détaché de sa finalité procréative, transformé en une espèce d'idole à laquelle il est impossible de renoncer? Barragan affirme, du moins implicitement et de façon réellement offensante pour tous les célibataires (consacrés ou non), que *seule une vie riche d'une sexualité pleinement satisfaisante est vraiment digne d'être vécue*, et que, là où il n'y a pas de relation sexuelle, on ne rentre pas dans la plénitude de la dimension amoureuse. En réalité, c'est exactement le contraire qui est vrai (et saint Augustin nous l'enseigne déjà clairement) : ce n'est que lorsque les époux commencent à construire leur relation dans la chasteté, ou du moins dans un désir ardent et croissant de chasteté, que cette relation s'anime d'une véritable tension spirituelle, et qu'elle commence à se transfigurer dans la lumière de la charité, et à s'orienter pleinement vers Dieu.

C'est dans cette erreur de Barragan – et de la « nouvelle théologie » morale dont il est le fils malgré lui –, dans cette injuste valorisation de la sexualité de type personnaliste, sinon hédoniste, que se trouve l'erreur originelle qui alimente toute la querelle sur le préservatif et le Sida. Les distorsions dans le magistère, dans la pastorale, dans la praxis ecclésiastique découlent toujours d'erreurs doctrinales, d'erreurs au niveau des principes : quand les principes sont altérés, oubliés ou déformés, il est clair qu'il s'ensuit un effondrement, une catastrophe irrémédiable. Dans le cas qui nous occupe, la situation est encore plus grave, car c'est le maintien ou l'affaiblissement de la loi naturelle qui est en jeu.

3.5 La Civiltà Cattolica publie une conférence dans laquelle le card. Martini fait une allusion très favorable à une lettre du théologien jésuite Lonergan sur le problème de la contraception

Pour bien placer notre discours dans son contexte, il faut se rappeler que Jean-Paul II fut hospitalisé une première fois à l'hôpital Gemelli de Rome du 1^{er} au 10 février 2005, et qu'il retourna au Gemelli le 24 février pour subir une trachéotomie, ce qui lui fit perdre l'usage de la parole, et de fait il entra en agonie quelques jours après. Le moment où eut lieu cette colossale attaque doctrinale était donc un moment de vacance, au moins virtuelle, du siège pontifical, avec toutes les conséquences que cela entraîne. Il est difficile de penser que seul le hasard ait voulu que cette affaire explose et se développe en un moment de si grande faiblesse du Pontife. Au contraire, il est sans doute légitime de penser que les membres de la secte moderniste qui ont déchaîné l'attaque se sont employés à faire en sorte que le successeur de Jean-Paul II trouve une situation déjà compromise *de facto* sur le sujet, ou du moins une situation suffisamment brûlante pour le contraindre à céder, ou pour lui rendre difficile la défense de la doctrine traditionnelle. En somme nous étions déjà, au moins virtuellement, en plein conclave, et le

parti progressiste commençait à affûter ses armes sur un vieux cheval de bataille : le refus de l'encyclique *Humanae Vitae* et de la conception catholique du mariage, en faveur d'une libéralisation protestantisante de la morale conjugale et sexuelle en général.

C'est dans ce contexte que, le 19 février 2005, *La Civiltà Cattolica*, revue publiée avec l'approbation officielle de la Secrétairerie d'État, fit paraître une conférence du card. Martini donnée à l'Université Pontificale Grégorienne de Rome le 17 novembre 2004, en ouverture d'un symposium sur le théologien jésuite Bernard Lonergan (1905-1984), l'un des maîtres putatifs du card. Martini lui-même. Or dans cette conférence, Martini fait une allusion subtile, mais qui n'est pas si étonnante, quand on connaît Lonergan, à une lettre-essai écrite par le théologien jésuite en 1968, dans laquelle il souligne que les rapports sexuels ne sont pas tous féconds, mais que la relation entre acte conjugal et conception n'est que statistique, et que dans un grand nombre de cas il n'y a pas de conception. Lonergan fait ensuite remarquer que, si l'on ne considère pas cette relation statistique comme sacrée et inviolable, le recours à tout moyen contraceptif est légitime; le magistère de l'Église sur ce point ne serait donc pas stabilisé et, pour Lonergan, il devrait être modifié et s'ouvrir au dédouanement de la contraception. Il est clair que le card. Martini est parfaitement en accord avec le théologien cité, puisqu'il a par ailleurs plusieurs fois, au cours des dernières années, fait comprendre clairement vers quelles ouvertures il penche dans le domaine de la morale sexuelle.

3.6 Petit florilège d'attaques provenant de l'extérieur ou de l'intérieur de l'Église envers la doctrine traditionnelle sur le thème du préservatif

Le but de la rapide énumération qui va suivre, et que nous présentons sans commentaire, est de faire comprendre que cette querelle qui s'est ouverte au sein de l'Église n'est que la dernière étape d'un cheminement beaucoup plus long, émaillé de continues attaques envers le magistère de l'Église.

a) Mai 2000 : l'évêque catholique d'Auckland, Patrick Dunn, déclare que les jeunes « *devraient utiliser les préservatifs, s'ils n'arrivent pas à rester chastes* ».

b) Janvier 2001 : dans *Famiglia Cristiana*, le dominicain Giordano Muraro, à une lettre qui affirmait que l'Église est inhumaine lorsqu'elle considère illicite le préservatif même quand l'un des époux est séropositif, répond que dans ce cas il est permis d'utiliser le préservatif, à condition de ne l'utiliser que dans les périodes non fertiles.

c) En 2004 est lancée une campagne publicitaire de la marque *Durex* (multinationale leader dans la production des préservatifs) : l'affiche représente l'Afrique, et sur la partie la plus haute du continent apparaît Jean-Paul II, les bras croisés. Le slogan, en gros caractères, déclare : « STOP AIDS, STOP THE VATICAN ». Un peu plus bas, en caractères plus petits, apparaît la phrase : « *Combien de gens doivent mourir avant*

que vous fassiez tomber vos principes, M. le Pape ? ». Remarquons au passage que, probablement sans le vouloir, les publicitaires qui ont conçu cette campagne ont formalisé le problème dans ses termes les plus corrects : ce sont en effet des « principes » fondamentaux qui sont en jeu, principes auxquels, en aucun cas, l'Église ne peut renoncer, à moins qu'elle ne choisisse de renoncer à elle-même intégralement.

d) Enfin, le Parlement Européen, au cours de l'année 2004, a vu se manifester en son sein une trentaine d'appels formels contre l'Église catholique (contre 15 dirigés contre la Chine et 5 contre Cuba). Le plus souvent, l'objet de ces motions est précisément la position de l'Église catholique contre le préservatif. En plus des députés de la gauche européenne, on trouve toujours, à l'origine de ces initiatives, les représentants du parti radical, mais cela n'a pas empêché le quotidien de la Conférence Episcopale Italienne, *Avvenire*, de défendre Emma Bonino, célèbre leader pro avortement, comme candidate possible au rôle de Commissaire de l'ONU).

(fin de la première partie)

Amicus

SEMPER INFIDELES

Vita Pastorale n. 10 / 2004 p.108 : interview de l'archevêque Domenico Sorrentino.

« Le Rosaire... n'est pas une prière à Marie, mais *avec Marie* », affirme Mgr Domenico Sorrentino. Affirmation digne d'un « pasteur protestant », et non d'un archevêque catholique. Luther, en effet, « *dans son livre de prières, conserve l'Ave Maria, mais en expliquant que c'est un salut, et non une invocation* » (*Le protestantisme* par Mgr Piolanti p. 890). La raison ? Le Christ est, dans l'absolu, le seul médiateur; Marie et les saints n'exercent aucune médiation, pas même secondaire ou subordonnée, entre nous et Dieu; c'est pourquoi la profession de foi protestante, la *Confessio Augustana* (1530), « *repousse l'invocation des saints, sans excepter Marie* » (*ibidem*, p. 891).

Les théologiens protestants plus récents se placent sur la même ligne. Le calviniste Karl Barth, si cher aux « nouveaux » théologiens, en particulier à Urs von Balthasar, « *est résolument opposé à la médiation mariale* » (*ibidem*, p. 897), et le « moine » calviniste de Taizé Max Thurian, ordonné (Dieu seul sait comment) prêtre catholique quelques années avant sa mort, « *nie l'intercession céleste de Marie et condamne toute prière lui demandant cette intercession* » (*ibidem*, p. 896).

L'Église catholique, au contraire, a prolongé le sillon de la Tradition. Depuis le commencement, les chrétiens ne se limitèrent pas à prier « *avec Marie* », comme nous l'atteste la plus ancienne prière mariale (*Sub tuum praesidium*), remontant à l'époque précédant le Concile de Nicée, et qui a été retrouvée ainsi reproduite sur un papyrus

grec du III^e siècle après J-C : « *Nous nous réfugions sous votre protection, sainte mère de Dieu. Ne vous montrez pas indifférente à nos prières, dans la détresse; mais délivrez-nous sans cesse de tous les dangers, ô Vierge de gloire et de bénédiction* ».

« *Certainement – explique Léon XIII – le nom et le rôle de parfait conciliateur ne s'appliquent à personne d'autre qu'au Christ. [...] Mais si, comme l'enseigne le docteur angélique, "rien n'interdit... à d'autres de pouvoir se dire médiateurs entre Dieu et les hommes parce qu'ils coopèrent par disposition et par ministère à l'union de l'homme avec Dieu", assurément une telle gloire s'applique, d'une façon encore plus pleine, à la Vierge sublime. Et en vérité on ne peut imaginer aucune autre créature qui ait accompli ou qui puisse accomplir en quelque façon une œuvre égale à celle de la Vierge, dans la réconciliation du genre humain avec Dieu* » (Enc. *Fidentem*). C'est pourquoi l'Église n'hésite pas à nous faire dire « *à Marie* », et non « *avec Marie* », « *priez pour nous, pauvres pécheurs* » cinquante fois dans un chapelet et cent cinquante fois dans un Rosaire. Mais Mgr Sorrentino, à ce qu'il semble, préfère accorder crédit à Luther et à ses malheureux compagnons d'hérésie plutôt qu'à l'Église catholique, ce qui est le comble pour un prélat qui a été Délégué Pontifical pour le Sanctuaire de Pompéi dédié à la Vierge du Rosaire, puis Secrétaire de la Congrégation pour le Culte Divin !

COURRIER DE ROME

Édition en Français du Périodique Romain
Sì Sì No
Directeur : R. Boulet
Rédacteur : Abbé de Taveau
Adresse : B.P. 156 — 78001 Versailles Cedex
N° CPPAP : 0408 G 82978
Imprimé par
Imprimerie du Pays Fort
18260 Villegenon
Direction
Administration, Abonnement
Secrétariat
B.P. 156
78001 Versailles Cedex
E-mail : courrierderome@wanadoo.fr
Correspondance pour la Rédaction
Via Madonna degli Angeli, 14
Italie 00049 Velletri (Rome)
Abonnement

• France :

- de soutien : 40 , normal : 20 ,
- ecclésiastique : 8

Règlement à effectuer :

- soit par chèque bancaire ou à l'ordre du Courrier de Rome, payable en euros, en France,
- soit par C.C.P. Courrier de Rome 1972-25 F Paris.

• Suisse :

- de soutien : CHF 100, normal CHF40
- ecclésiastique : CHF 20

Règlement :

- Union de Banques Suisses - Sion
C / n° 891 247 01E

• Étranger : (hors Suisse)

- de soutien : 48 ,
- normal : 24 ,
- ecclésiastique : 9,50

Règlement :

- IBAN : FR20 3004 1000 0101 9722 5F02 057
- BIC : PSST FR PPP AR